

BCH

139-140
2015-2016

2
Étude
Dossier
Rapports



ÉCOLE FRANÇAISE
D'ATHÈNES

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

BULLETIN
——— DE CORRESPONDANCE ———
HELLÉNIQUE

BCH

139-140

2015-2016

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

BULLETIN
— DE CORRESPONDANCE —
HELLÉNIQUE

2
Étude
Dossier
Rapports

BCH

139-140

2015-2016

BULLETIN
DE CORRESPONDANCE
HELLÉNIQUE

139-140.2 2015-2016

Comité de rédaction : Alexandre FARNOUX, directeur
Géraldine HUE puis Bertrand GRANDSAGNE, responsable des publications

COMITÉ DE LECTURE

Le comité de lecture de l'École française d'Athènes est composé de trois membres de droit et de neuf membres désignés par le conseil scientifique sur proposition du directeur. Sa composition actuelle est la suivante (conseil scientifique de l'École française d'Athènes du 25 juin 2012) :

*Membres
de droit*

- le directeur de l'École française d'Athènes : Alexandre FARNOUX
- le directeur des études antiques et byzantines : Julien FOURNIER puis Amélie PERRIER
- le directeur des études modernes et contemporaines : Maria COUROUCLI puis Anastassios ANASTASSIADIS

*Membres
désignés*

Sont membres désignés des personnalités scientifiques françaises ou étrangères (mais francophones), reconnues et de dimension internationale. Le choix en est fait de manière à assurer la meilleure représentation possible des champs disciplinaires concernés. Leur mandat coïncide avec la durée d'un contrat quinquennal.

- Polixeni ADAM-VELENI, Directrice du musée archéologique de Thessalonique
- Olivier DESLONDES, Professeur des Universités, Université Lyon 2-Lumière
- Emanuele GRECO, Directeur de l'École italienne d'Athènes
- Jean GUILAINE, Professeur au Collège de France
- Miltiade B. HATZOPOULOS, Directeur de recherche, Directeur du Centre de recherche sur l'Antiquité gréco-romaine (Fondation nationale de la recherche [EIE] - Athènes)
- Catherine MORGAN, Directrice de l'École britannique d'Athènes
- Kosmas PAVLOPOULOS, Professeur à l'Université Harokopio d'Athènes
- Jean-Pierre SODINI, Professeur émérite de l'université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
- Georges TOLIAS, Directeur de recherche en histoire contemporaine, Institut de recherche néo-hellénique (Fondation nationale de la recherche [EIE] - Athènes)

Le comité de lecture fait appel en tant que de besoin à des experts extérieurs.

Révision et mise au point des textes : EFA, Sophie DUTHION, Jeanne BUCHER, Pauline GIBERT-MASSONI

Traductions en grec : Pavlos KARVONIS

Traductions en anglais : Michael WEDDE, Freya EVENSON

Réalisation en PAO : EFA, Guillaume FUCHS

Impression et reliure : Corlet Imprimeur

© École française d'Athènes, 2018

6, rue Didotou GR - 10680 Athènes www.efa.gr

Dépositaire : De Boccard Édition-Diffusion 4, rue Lanneau F - 75005 Paris www.deboccard.com

ISBN 978-2-86958-297-2

ISSN 0007-4217

Reproduction et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation de l'éditeur pour tous pays, y compris les États-Unis.

AVIS AUX LECTEURS

Chronique en ligne

Partageant une longue tradition, l'École française d'Athènes et la British School at Athens diffusent auprès de la communauté scientifique le résultat de l'activité archéologique conduite en Grèce et dans certaines régions du monde hellénique. Depuis 1920, l'École française d'Athènes consacre une partie du *Bulletin de Correspondance hellénique* à la chronique des travaux archéologiques réalisés en Grèce, à Chypre et, selon un rythme bisannuel, dans le Bosphore Cimmérien. De son côté, la British School at Athens compile un bilan annuel similaire, *Archaeology in Greece*, publié en association avec la Society for the Promotion of Hellenic Studies comme partie constitutive des *Archaeological Reports* depuis 1955. Chacune des deux institutions avait un double défi à relever : faire face à une documentation croissante, d'une part ; utiliser des outils plus performants pour mieux faire circuler l'information scientifique et en permettre une meilleure utilisation, d'autre part. — L'École britannique a accepté sans hésitation le projet d'un programme commun que lui a proposé l'École française d'Athènes et les deux institutions ont décidé d'unir leurs efforts, pour proposer depuis la fin de l'année 2009 une *Chronique des fouilles en ligne* consultable sur <http://chronique.efa.gr>.

Outre les articles relatifs à des opérations de terrain ou relevant de l'archéométrie, le second fascicule du *BCH* ne comprend donc plus désormais que les « Rapports sur les travaux de l'École française d'Athènes » proposés par les responsables de missions ou de programmes.

AVIS AUX AUTEURS

Depuis la parution du *BCH* 130 (2006), les tirages à part sont fournis aux auteurs sous format électronique et sont uniquement destinés à une *utilisation privée*. L'École française d'Athènes conserve le copyright sur les articles, qui ne peuvent donc être mis en accès libre sur quelque base de données ou par quelque portail que ce soit. — L'ensemble de la livraison sera disponible sur le portail *Persée* trois ans après sa parution (www.persee.fr).

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

I. Étude

Zoï TSIRTSONI, Dimitra MALAMIDOU

Une nouvelle phase d'occupation à Dikili Tash : le Néolithique/Chalcolithique Final (fin du V^e-début du IV^e millénaire av. J.-C.)..... 487

II. Dossier

Monnaies et trouvailles péloponnésiennes. Compléments au Colloque d'Argos 2011

édité par Patrick MARCHETTI 545

Introduction (Patrick MARCHETTI) 547

Trouvailles monétaires à l'« édifice E » de l'Asklépieion d'Épidaure.

Précieux témoignages pour l'étude d'un important lieu de culte (Ariane KLONIZAKI) 553

La circulation monétaire dans la région de l'ancienne Voura (Aigialeia).

Trouvailles provenant d'habitats (Géorgia Z. ALEXOPOULOS, Hérophile-Iris KOLIA) 565

Monnaies trouvées dans la fouille du terrain de la rue Kanakari 135

à Patras (Nicolas VASILAKIS, Lydia MALATARA, Maria STEPHANOPOULOU) 587

Monnaies en bronze provenant d'un nouveau sanctuaire

à Olympie (Christos LIANGOURAS, Konstantina NTOUNTOUMI) 599

Pallantion d'Arcadie. Trouvailles monétaires

des fouilles de 2008-2009 (Stamatis FRITZILAS, Grigoris GRIGORAKAKIS) 609

Témoignages numismatiques provenant du Nord-Est de la Mégalopolitide

et du Nord-Ouest de Lacédémone (Léonidas SOUCHLERIS) 623

Monnaies trouvées à Mycènes (Éléni PALAIOLOGOU) 633

Monnaies provenant de tombes de la nécropole Sud de l'antique Argos (Olga PSYCHOYOS) 641

Une collection de monnaies conservée au Musée de Nauplie (Georgia IVOU) 669

Monnaies du Péloponnèse dans la collection de la Fondation

du monde hellénique (Eleni G. PAPAETHYMIU) 683

III. Rapports

RAPPORTS SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES EN 2014 ET EN 2015

par Alexandre FARNOUX..... 697

Grèce

THASOS

Les abords Nord de l'Artémision (THANAR)

Campagnes d'étude 2014-2015 – Collaboration EA Kavala-EFA

par Stavroula DADAKI, Arthur MULLER, Platon PÉTRIDIS et Giorgos SANIDAS 701

KIRRHA

Les terres cuites figurées de Kirrha

par Stéphanie HUYSECOM-HAXHI 711

Mission géomorphologique

par Antoine CHABROL, Simon BROUSSE, Sarah DAVIDOUX,

François-Dominique DELTENRE et Ioannis KOUGKOULOS 717

DELPHES

Le portique Ouest à Delphes : bilan des campagnes de terrain 2010-2013

par Amélie PERRIER et Jean-Jacques MALMARY 721

La ville de Delphes

par Jean-Marc LUCE 726

Les fortifications dites « de Philomélos » à Delphes

par Nicolas KYRIAKIDIS, Didier LAROCHE et Stéphanie ZUGMEYER..... 767

Sacrifices à Delphes

par Sandrine HUBER, Anne JACQUEMIN et Didier LAROCHE 775

Sculptures de Delphes

par Hélène AURIGNY, Danièle BRAUNSTEIN et Jean-Luc MARTINEZ..... 784

Étude des vases en métal et des instruments apparentés de Delphes, du VI^e s. av. n.è. à l'époque romaine

par Valeria MEIRANO..... 795

ARGOS

L'Aspis

par Anna PHILIPPA-TOUCHAIS et Gilles TOUCHAIS..... 799

La Deiras

par Anna PHILIPPA-TOUCHAIS, Nikolas PAPADIMITRIOU et Gilles TOUCHAIS 828

L'Aphrodision

par Hélène AURIGNY, Francis CROISSANT, Lionel FADIN et Karine RIVIÈRE..... 843

DÉLOS

L'Aphrodision de Stèsiléôs

par Cécile DURVYE et Martine LEGUILLOUX..... 849

Maison de Fourni

par Hélène WURMSER 851

L'Artémision

par Jean-Charles MORETTI et Iphigenia TOURNAVITOU 859

Morphologie urbaine

par Philippe FRAISSE..... 862

Travaux aux Sarapieia A et B (2014)

par Hélène BRUN-KYRIAKIDIS 865

Le Pythion (GD 42)

par Agnès FEBVEY et Jean-Jacques MALMARY..... 883

Les Magasins du front de mer

par Pavlos KARVONIS, Jean-Jacques MALMARY et Vyton ANTONIADIS 885

Le rempart de Triarius

par Stéphanie MAILLOT et Myriam FINCKER..... 894

ANR « EIKON »

par François QUEYREL, Éric PERRIN-SAMINADAYAR, Annick FENET et Frédéric HERBIN912

MALIA

Secteur Pi de Malia

par Maia POMADÈRE..... 917

Rapport sur la campagne de carottages dans le marais de Malia (2015)

par Laurent LESPEZ et Maia POMADÈRE 937

Le Bâtiment Dessenne à Malia - Étude et nouveaux sondages

par Maud DEVOLDER, Ilaria CALOI et Thibaut GOMREE..... 939

Nouveaux éléments de l'étude architecturale du palais de Malia

par Maud DEVOLDER..... 948

MIRAMBELLO

Prospection de l'Anavlochos I

par Florence GAIGNEROT-DRIESEN, Lionel FADIN, Romaric BARDET et Maud DEVOLDER..... 951

Chypre

AMATHONTE

Le Palais

par Béatrice BLANDIN, Thierry PETIT et Isabelle TASSIGNON..... 975

Les abords Sud-Ouest de l'agora

par Ludovic THÉLY, Julien ADAM, Camille CASTRES, Antoine CHABROL, François-Dominique DELTENRE, Antigone MARANGOU et Cécile ROCHERON 980

Système d'Information Géographique d'Amathonte

par Anna CANNAVÒ 1016

Ayios Tychonas – Klimonas

par François BRIOIS, Jean-Denis VIGNE, Jean GUILAINE et Yodrik FRANEL 1022

Albanie

SOVJAN

Bassin de Korçë, Kallamas

par Petrika LERA, Gilles TOUCHAIS et Cécile OBERWEILER 1029

DURRËS

Les offrandes de l'Artémision de la colline de Dautë. Campagnes 2013 et 2014

par Arthur MULLER et Fatos TARTARI..... 1067

de type hydro-climatique (submersion de tempête) ou tectonique. Les analyses apporteront enfin de nouvelles données originales pour discuter des interactions entre les fluctuations climatiques et les transformations sociales qui sont au cœur de nombreux débats scientifiques contemporains, en particulier pour l'âge du Bronze en Égée.

Le marais de Malia constitue donc une opportunité rare en Crète de développer des recherches sur les transformations environnementales dans le monde égéen au cours des huit derniers millénaires et d'y mesurer la part des facteurs bioclimatiques et des sociétés.

Le Bâtiment Dessenne à Malia. Étude et nouveaux sondages

Maud DEVOLDER, Ilaria CALOI et Thibaut GOMRÉE²⁶

La reprise des travaux aux « Magasins Dessenne » au cours des années 2012 et 2013 avait permis de réévaluer l'histoire de l'édifice à l'aune de nouvelles observations architecturales. Certaines des hypothèses émises par le fouilleur A. Dessenne et par différents chercheurs concernant le phasage de l'édifice avaient été revues²⁷. Nous proposons en effet de voir dans la ruine non pas deux édifices distincts de part et d'autre d'un corridor central, mais

26. M. Devolder (Humboldt Research Fellow et chercheuse associée AEGIS, UCLouvain), I. Caloi (FSR-Marie Curie Postdoc Fellow AEGIS, UCLouvain), Th. Gomrée (Chercheur associé AEGIS, UCLouvain). Les travaux menés au Bâtiment Dessenne ont bénéficié du soutien de l'EFA, de l'INSTAP, du FRS-FNRS et de la Fondation Humboldt, que nous tenons à remercier.
27. G. DAUX, *BCH* 85 (1961), p. 940-944; H. VAN EFFENTERRE, *Le Palais de Mallia et la cité minoenne : étude de synthèse, Incunabula graeca* 76 (1980), p. 197-200; R. TREUIL, « Les "maisons Dessenne" à Malia », dans P. P. BETANCOURT, V. KARAGEORGHIS, R. LAFFINEUR, W.-D. NIEMEIER (éds), *Meletemata: Studies in Aegean Archaeology Presented to Malcolm H. Wiener as He Enters His 65th Year* III, *Aegaeum* 20 (1999), p. 841-844. M. DEVOLDER, S. DÉDERIX, L. FADIN, *BCH* 136-137 (2012-2013), p. 869-873; M. DEVOLDER, « The "Magasins Dessenne" at Malia (Crete) Reconsidered », communication à l'Annual Meeting of the American Institute of Archaeology, Chicago, 2-5 janvier 2014; M. DEVOLDER, « Νέα έρευνα στα Magasins Dessenne στα Μάλια », dans Γ' Παγκρήτια Επιστημονική Συνάντηση «Αρχαιολογικό Έργο στην Κρήτη», Réthymnon, 5-8 décembre 2013 (2015), p. 161-166; M. DEVOLDER, *Le Bâtiment Dessenne à Malia (Crète). Étude architecturale*, mémoire de troisième année présenté à l'EFA (2014); M. DEVOLDER, I. CALOI, Th. CLAEYS, *BCH* 138 (2014), p. 775-781.

plutôt un noyau initial auquel se seraient ajoutées au Nord-Est une série de pièces de stockage, celles-là même dont l'édifice tire son appellation. Cette hypothèse a nécessité de reconsidérer la séquence architecturale et la vocation de l'édifice, que nous préférons désormais appeler Bâtiment Dessenne. La plupart des pièces de stockage sont en effet une addition au bâtiment initial. Les travaux menés en 2014 et 2015 ont concerné l'étude du matériel issu des anciennes fouilles d'A. Dessenne, la fouille de plusieurs sondages destinés à dater la construction de l'édifice et identifier les restes éventuels d'une occupation prépalatiale à son emplacement, et enfin l'étude de ce matériel en vue de préparer la publication finale du Bâtiment Dessenne.

III. CAMPAGNE D'ÉTUDE (2014)

La campagne d'étude menée au cours du mois de mai 2014 a principalement concerné le traitement des fragments de vases de stockage prélevés sur le site en mai 2012 et en septembre 2013, avant le remblaiement final de l'édifice en octobre 2013²⁸. 28 pithoi ont été identifiés, dont plusieurs ont pu être entièrement restaurés²⁹. Dans certains cas, nous ne disposons que de la base ou partie inférieure du vase, la partie supérieure ayant vraisemblablement été brisée lors des travaux agricoles menés dans la zone archéologique avant la découverte du site par J. Hazzidakis en 1915. Les pithoi viennent confirmer la destruction de l'édifice au Minoen Moyen IIB, c'est-à-dire à la fin de la période protopalatiale à Malia. Le profil et les traits morphologiques de la plupart des vases de stockage se rapprochent en effet de ceux des pithoi découverts au Quartier Mu³⁰. Il s'agit de pithoi à col évasé et base saillante ou non, et qui présentent trois ou quatre rangées d'anses verticales dans les parties inférieures et supérieures du vase. Certaines variantes stylistiques montrent toutefois l'originalité de la production céramique mise au jour dans le Bâtiment Dessenne. À ces pithoi qui semblent avoir été produits localement viennent en effet s'ajouter quatre exemplaires fragmentaires qui sont réalisés dans une fabrique et avec une forme et une décoration différentes, et qui ne présentent pas de parallèles évidents avec le matériel du Quartier Mu. Des analyses pétrographiques menées par E. Nodarou permettront de déterminer s'il s'agit d'importations.

28. Ce remblaiement a été effectué au cours du mois d'octobre 2013. Il a été précédé par le scan 3D complet de la zone, A. SARRIS *et al.*, « New Technologies for Capturing the Dynamics of Cultural Landscapes », dans *Γ' Παγκρήτια Επιστημονική Συνάντηση « Αρχαιολογικό Έργο στην Κρήτη »*, Réthymnon, 5-8 décembre 2013 (2015), p. 73-83.

29. Ces travaux de restauration ont été réalisés par V. Papazikou à Malia et par K. Hall à l'INSTAP-SCEC grâce au soutien financier et logistique de l'INSTAP.

30. J.-Cl. POURSAT, C. KNAPPETT, *Fouilles exécutées à Malia. Le Quartier Mu, IV. La poterie du Minoen Moyen II : production et utilisation, ÉtCrét 33* (2005).

IV. SONDAGES (2014) ET CAMPAGNE D'ÉTUDE (2015)

Des sondages (1, 2, 4 et 5) furent menés dans les pièces 20c, 19, 2 et 15 du Bâtiment Dessenne et le long du mur Est de celui-ci (**fig. 15**)³¹. Ceux-ci avaient pour objectif de dater la construction du noyau initial de l'édifice, d'explorer la possibilité d'une occupation ancienne, pré- ou protopalatale, ayant précédé ladite construction, et de confirmer certaines hypothèses émises lors de l'étude architecturale. Le sondage 5 mené le long de la bordure Est de l'édifice visait plus particulièrement à explorer le prolongement vers le Nord d'un pavement découvert à cet endroit en 1968³². Il s'agissait pour nous de comprendre le rôle de ce pavement appartenant à un stade ancien du développement



Fig. 15 — Plan du Bâtiment Dessenne, avec la localisation des sondages menés en 2014 (d'après le plan dressé en 2012 par M. Devolder et L. Fadin).

31. La demande proposait également de descendre sous les niveaux de sol MM II dans les pièces 3 et 17 (sondages 3 et 6), mais cette opération n'a pas pu être menée à bien pour des raisons administratives (la durée de la campagne initialement prévue fut réduite de moitié) et parce que le sol enduit de la pièce 3 du Bâtiment Dessenne était particulièrement bien conservé et que la décision a donc été prise de le laisser en place. Ont participé à ces sondages, outre les auteurs, Th. Claeys, S. Jusseret, L. Manousogiannaki et B. Vergnaud.
32. H. CHEVALLIER *et al.*, *Fouilles exécutées à Mallia : sondages au Sud-Ouest du palais (1968)*, *ÉtCrét* 20 (1975).

urbain de Malia d'une part, et d'établir la nature du lien entre celui-ci et le Bâtiment Dessenne d'autre part. La proximité de ce pavement avec la bordure Sud de la Cour Ouest du palais nous incitait également à profiter des travaux au Bâtiment Dessenne pour établir le lien éventuel entre ce pavement et ladite Cour.

Les sondages menés dans les pièces 20, 19 et 15 ont livré un matériel fragmentaire associé à une terre brune meuble. Celle-ci était de plus en plus compacte au cours de la progression de la fouille et virait progressivement au rouge en atteignant le rocher en décomposition. La couche explorée dans ces différents sondages correspondait à l'aménagement du terrain et à la construction des murs et sols du Bâtiment Dessenne³³. La datation préliminaire du matériel a indiqué la présence de fragments datés du Minoen Ancien IIA au MM IB-II, suggérant la construction de l'édifice au début du MM II. Le Bâtiment Dessenne appartiendrait donc à l'essor urbain de Malia au MM II, et non à une phase MM IB comme le suggérait H. Van Effenterre sur la base de l'orientation de l'édifice, similaire à celle de la Crypte Hypostyle et de l'Agora³⁴.

Le niveau de sol en terre battue de la pièce 20 n'était que très peu conservé. Il avait en effet été endommagé lors de la fouille de 1960. L'exploration en profondeur dans le sondage 1 a cependant révélé la présence d'une couche de remblai venue perturber un niveau de plâtre plus ancien. En effet, le mur à l'Ouest de ce sondage reposait sur une couche de terre, et couvrait au Nord un sol en plâtre (fig. 16). Celui-ci n'était malheureusement pas conservé sur l'ensemble de la surface de la pièce car il fut détruit lors de la mise en place de la couche de préparation associée au Bâtiment Dessenne.

Cet indice d'une occupation ancienne à l'emplacement du Bâtiment Dessenne trouve écho dans les découvertes réalisées dans le sondage 2 mené dans la partie Nord du corridor 2. Il s'agit d'un long corridor rythmé par la présence de trois grandes bases irrégulières de calcaire gris bleu local (*sidéropetra*). Celles-ci servaient de bases à des piliers ou colonnes en bois qui supportaient un balcon couvrant la moitié Est du corridor. Cette hypothèse, déjà émise par A. Dessenne et H. Van Effenterre, fut confortée par l'étude architecturale³⁵. En effet, dans l'axe de chacun des piliers, on avait noté la présence dans le mur Est de la pièce 2 de grands blocs de grès local (*ammouda*) qui jouaient un rôle

33. Aucune tranchée de fondation n'a cependant pu être identifiée.

34. H. VAN EFFENTERRE (n. 28), p. 197-200. La datation de la construction de l'Agora et de la Crypte Hypostyle au MM IB est cependant jugée incertaine selon J.-Cl. Poursat, J.-Cl. POURSAT, « La Ville minoenne de Malia : recherches et publications récentes », *RA* (1988), p. 72 ; J.-Cl. POURSAT, « The Emergence of Elite Groups at Protopalatial Malia. A Biography of Quartier Mu », dans I. SCHÖEP, P. TOMKINS, J. DRIESSEN, *Back to the Beginning: Reassessing Social and Political Complexity on Crete during the Early and Middle Bronze Age* (2012), p. 177. J. W. Shaw maintient néanmoins la datation de la Crypte Hypostyle au MM I, J. W. SHAW, « Tracing the Ancestry of the Minoan Hall System », *BSA* 106 (2011), p. 154 et 164.

35. Voir n. 28.

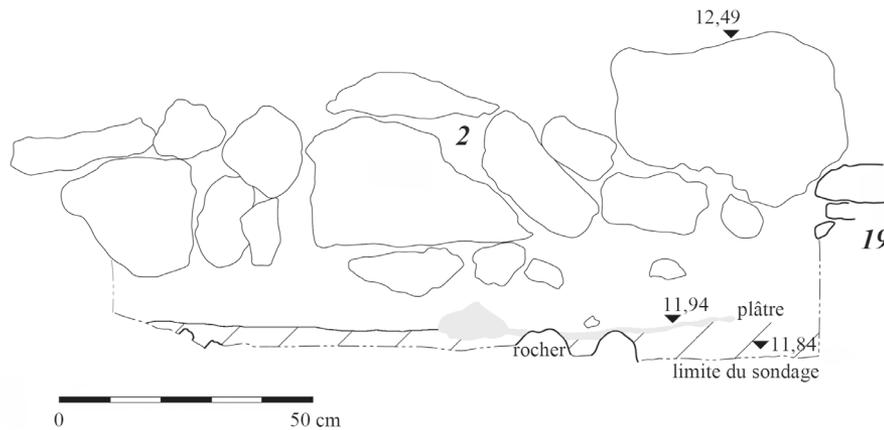


Fig. 16 — Élévation du mur 2 à l'Ouest du sondage 1 (dessin M. Devolder).

essentiel dans la mise en place de la structure porteuse de l'édifice. Ce qui continuait de surprendre toutefois, c'est la présence dans la partie ouverte, Ouest, du corridor d'un revêtement de sol en plâtre, tandis que la partie Est présentait un sol en terre battue. L'enlèvement du remblai mis en place par A. Dessenne dans la partie Nord du corridor 2 a montré que le sol en plâtre se poursuivait en réalité sous le mur Ouest (23) de celui-ci (fig. 17, 18), indiquant là encore que le Bâtiment Dessenne était construit sur les vestiges d'une occupation ancienne. Ce sol en plâtre était composé de deux couches successives d'enduit. À la première, inférieure, était associée une cavité circulaire (0,12 × 0,08 m), dont la seconde couche respectait grossièrement la forme. Dans ce second état, l'enduit de sol en plâtre était en outre pourvu d'entailles grossières peut-être destinées à faciliter l'écoulement vers la cavité. Du côté Est, le sol en plâtre s'arrêtait de façon plus ou moins régulière. Cet arrêt et la présence dans la partie centrale Nord du sondage de moellons en projection sous le mur Nord (47) a suggéré l'existence d'un mur marquant autrefois la limite Est du sol en plâtre, et détruit au moment de la construction du Bâtiment Dessenne. Perpendiculairement à ce mur il semble qu'un autre mur, Est-Ouest, séparait deux espaces (fig. 17). Certains des moellons qui le composaient sont bien visibles dans la partie inférieure du mur Est (48) du corridor 2. La découverte d'un niveau de sol en terre MA IIB-MA III ancien associé à ces murs a indiqué que la construction du Bâtiment Dessenne au début du MM II a détruit mais aussi intégré les vestiges d'une occupation prépalatiale dans la zone au Sud-Ouest du palais.

Le sondage 4 mené dans la pièce 15 a révélé, outre la couche de préparation destinée à la construction des murs du premier état du Bâtiment Dessenne, la présence d'un dépôt fermé placé dans une dépression aménagée dans le rocher en décomposition. Ce dépôt contenait du matériel daté du MA III ancien (fig. 19), et était perturbé et recouvert par

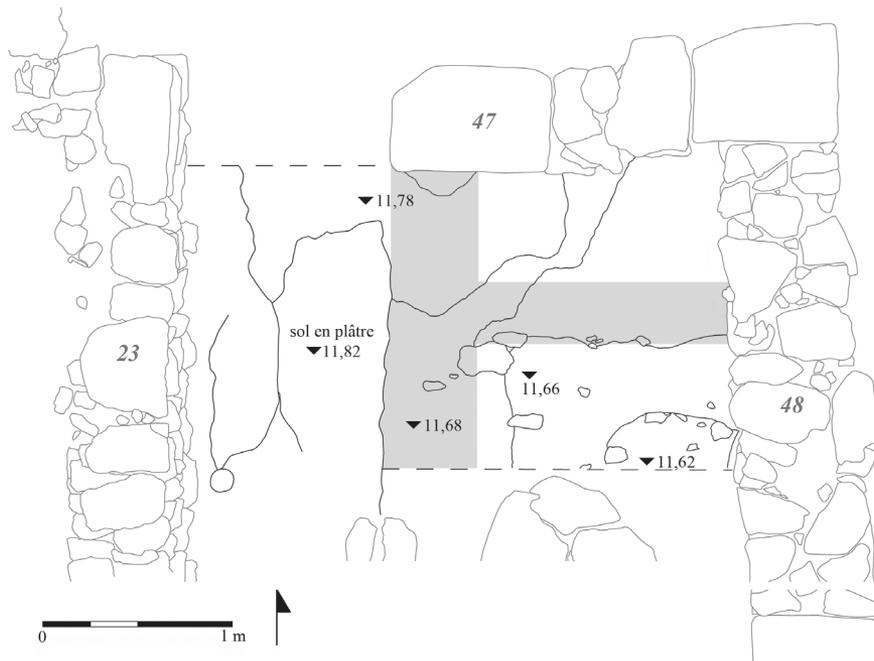


Fig. 17 — Plan du sondage dans la partie Nord du corridor 2, avec en grisé les deux murs perpendiculaires anciens détruits lors de la construction du Bâtiment Dessenne (dessin M. Devolder).



Fig. 18 — Vue du sol en plâtre dans la moitié Ouest de la partie Nord du corridor 2, depuis l'Est (cl. M. Devolder).

le sol en plâtre de l'espace 15. Il est très probable que cette dépression se poursuivait vers l'Ouest mais qu'elle fut perturbée de ce côté par la couche de préparation associée à la construction du mur Ouest de l'espace 15. Le nettoyage du sol en plâtre au pied du mur Nord de l'espace a confirmé le phasage architectural suggéré par l'étude menée en mai 2012. En effet, le mur Nord de l'espace 15 appartient bien dans sa partie Ouest à l'édifice initial, tandis que son prolongement vers l'Est, posé sur le niveau de sol en plâtre, correspond à une addition liée à la construction des pièces 14 et 13 et à la fermeture à l'Est de la pièce 15.

Dans le sondage 5 mené le long du côté Est du Bâtiment Dessenne, on a d'abord atteint dans la partie Sud le pavement mis au jour en 1968³⁶, et poursuivi ensuite l'exploration vers le Nord, dans des niveaux laissés intacts. Le pavement était recouvert d'un remblai dense de petites pierres (10 × 15 cm) mêlé de nombreux éléments en obsidienne, et auquel étaient associés deux murs de soutènement grossiers au Nord et à l'Est. Dans la partie Nord du sondage, dans la zone de contact avec la Cour Ouest du palais, une couche de terre jaune et très compacte correspondait à la couche de préparation du dallage de la cour (fig. 20). Le pavement mis au jour dans la moitié Sud du sondage constitue de toute évidence un élément de voirie antérieur à la Cour Ouest du palais (fig. 21). Sa limite orientale, mise au jour en 1968, est constituée par « une ligne à peu près droite »³⁷ de direction Nord/Nord-Est – Sud/Sud-Ouest. L'étendue du sondage de 1968 n'avait pas permis de déterminer la fonction précise de ce pavement. L'hypothèse d'une rue à cet endroit semble désormais assurée. Parmi les dalles qui composent le pavement, l'une présentait une série de quatorze petites cupules disposées autour d'une autre centrale et plus grande (fig. 22). Si l'existence de ces *kernoi* est attestée dès la période prépalatiale³⁸, la majorité des exemplaires connus est datée des périodes ultérieures. La présence de ces pierres à cupules dans le revêtement viaire n'est pas rare en Crète minoenne, et est d'ailleurs attestée à Malia³⁹. Dans la partie Ouest du sondage 5, le pavement recouvrait les restes d'une structure qui devait initialement se poursuivre vers l'Ouest à l'emplacement des pièces 10 à 13 du Bâtiment Dessenne. Un mur d'orientation similaire à celle du pavement était à peine visible le long de celui-ci (on a d'ailleurs d'abord pensé à une recharge), et les extrémités de deux murs perpendiculaires au premier sont apparues (fig. 23).

Les résultats issus du sondage 5 suggèrent la succession des événements suivants : 1) la présence d'une structure prépalatiale sous ce qui deviendra ensuite l'extension Nord-Est du Bâtiment Dessenne; 2) la construction d'une rue; 3) le couvrement de cette rue

36. Voir n. 33.

37. H. CHEVALLIER *et al.* (n. 33), p. 7, pl. I.

38. N. CUCUZZA, « Game Boards or Offering Tables? Some Remarks on the Minoan "pierre à cupules" », *Kernos* 23 (2010), p. 136.

39. Ces pierres sont situées principalement dans la Cour Ouest du palais, ainsi que dans la Rue de la Mer.

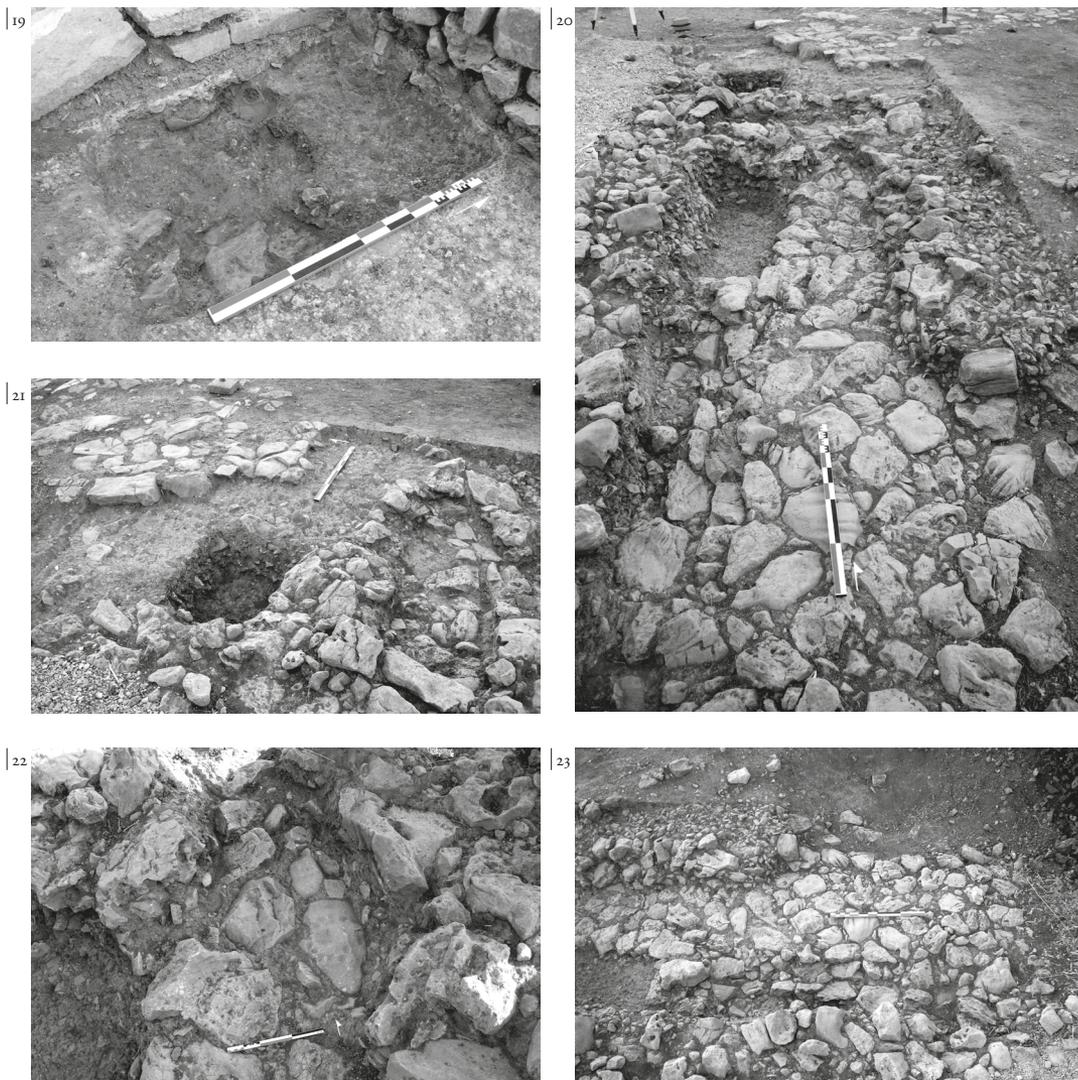


Fig. 19 — Vue de la dépression aménagée à la surface du rocher en décomposition dans l'espace 15, depuis l'Est (cl. M. Devolder).

Fig. 20 — Vue de la partie Nord du sondage 5 à l'Est du Bâtiment Dessenne, depuis l'Ouest (cl. M. Devolder).

Fig. 21 — Vue du sondage 5 à l'Est du Bâtiment Dessenne, depuis le Sud (cl. M. Devolder).

Fig. 22 — *Kernos* visible dans le pavement mis au jour dans le sondage 5, depuis le Sud (cl. M. Devolder).

Fig. 23 — Partie Sud du sondage à l'Est du Bâtiment Dessenne, depuis l'Ouest (cl. M. Devolder).

par un remblai associé à des murs de soutènement; 4) au Nord, l'aménagement de la Cour Ouest du palais et; 5) enfin, la construction de l'extension Nord-Est du Bâtiment Dessenne. L'étude du matériel issu des vestiges de la structure prépalatiale a permis de dater celle-ci du MA IIA tardif, tandis que le remblai couvrant la rue contenait des tessons datés principalement du MA IIB, avec également quelques fragments du MA III ancien. Cet élément de voirie pourrait donc être daté entre le MA IIA tardif et le MA III ancien, indiquant la présence d'un réseau viaire à Malia dès le Prépalatial. Si le remblai mis en place au cours du MA III ancien semble pouvoir être associé à l'aménagement de la Cour Ouest du palais, on a été surpris de constater que le matériel associé au niveau de sol en terre sur ce remblai était daté du MM IB-MM IIA, et celui associé au dallage de la Cour du MM IIB. Cela tend à suggérer que bien que le nivellement de la Cour Ouest du palais ait eu lieu dès le MA III ancien, l'aménagement de sa surface, du moins dans la partie Sud, est relativement tardif. Les travaux menés par A. Farnoux lors de sondages au Nord-Ouest de la Cour Ouest en 1988 et 1989 avaient indiqué qu'à cet endroit le pavement fut vraisemblablement mis en place dès le MM IA⁴⁰. Ces découvertes, mises en perspective avec les travaux au Bâtiment Dessenne, montrent que bien que le nivellement de la Cour Ouest à l'aide d'un remblai de petites pierres ait eu lieu au cours du Prépalatial, l'aménagement d'un sol en terre ou d'un pavement fut réalisé en plusieurs étapes au cours du Pré- et du Protopalatial.

Les sondages menés en 2014 et l'étude du matériel qu'ils ont livré ont répondu aux différents objectifs que nous nous étions fixés. Tout d'abord, ils ont daté la construction du premier état du Bâtiment Dessenne au début du MM II, qui fut donc érigé, agrandi et détruit au cours de cette même phase. Ensuite, ils ont montré qu'il fut construit sur les vestiges d'une occupation prépalatiale, MA IIA tardif à MA III ancien, dont certains éléments furent d'ailleurs intégrés au sein de l'édifice protopalatial. Ces vestiges comprenaient principalement les restes d'un habitat, mais aussi un élément du réseau viaire prépalatial, abandonné lors du nivellement associé à la construction de la Cour Ouest du palais au MA III ancien. Il est intéressant de noter que l'on n'a pas mis au jour de vestiges architecturaux ou dépôts attestant une occupation sous le Bâtiment Dessenne au MA III tardif ou au MM I. Peut-être peut-on attribuer cette absence à la préparation d'un espace ouvert à vocation communautaire à cet endroit dès la fin du Prépalatial, qui aurait poussé l'habitat en dehors de la zone au Sud-Ouest du futur palais.

40. A. FARNOUX, *BCH* 113 (1989), p. 770-772; *id.*, *BCH* 114 (1990), p. 921.